

DÉCLARATION LIMINAIRE

Fleury, le 19 mai 2026

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

L'**UFAP UNSa Justice**, organisation syndicale représentative du personnel de surveillance, souhaite, en préambule de cette séance, dresser un état des lieux sans équivoque de la situation qui prévaut au Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Nous estimons qu'il est de notre responsabilité d'alerter solennellement l'administration sur la dégradation continue des conditions de travail et sur les risques sécuritaires majeurs qui en découlent pour nos agents et pour l'établissement dans son ensemble.

Un établissement sous haute tension : état des lieux alarmant

➤ *Une surpopulation carcérale chronique et insoutenable*

Le Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis, premier établissement pénitentiaire d'Europe par sa capacité, continue de subir une surpopulation carcérale à un niveau critique: 4934 détenus ce jour. Le taux d'occupation demeure structurellement au-delà des seuils acceptables, avec des unités de vie saturées qui rendent impossible toute gestion sereine de la détention. Cette réalité aggrave quotidiennement les tensions en détention, multiplie les incidents et fragilise dangereusement la sécurité des personnels.

➤ *Un sous-effectif chronique aux conséquences dramatiques*

Parallèlement à cette surpopulation, nos agents exercent leurs missions dans un contexte de sous-effectif structurel et persistant. Les postes non pourvus se multiplient, les vacances de postes ne sont pas compensées, et nos collègues se retrouvent contraints d'assurer des missions toujours plus lourdes avec des effectifs toujours plus réduits. Cette équation est non seulement intenable mais dangereuse. Un établissement en sous-effectif est un établissement à risque : pour les personnels, pour les personnes détenues, et pour la sécurité publique.

➤ *Des livraisons de drones : une menace sécuritaire banalisée*

L'**UFAP UNSa Justice** tient à alerter une nouvelle fois sur la recrudescence des livraisons par drone au sein de l'établissement. Ces tentatives, devenues quasi-quotidiennes, témoignent d'une porosité inquiétante de notre périmètre de sécurité. Les projections de téléphones, de stupéfiants et d'objets dangereux alimentent des trafics internes qui fragilisent le maintien de l'ordre en détention et exposent directement nos personnels à des situations de violence et de pression. L'administration ne peut continuer à traiter ce phénomène comme une fatalité.

Des conditions de travail qui épuisent nos agents

Au-delà des menaces sécuritaires, c'est la santé physique et mentale de nos agents qui est aujourd'hui en jeu. Les rythmes de travail imposés à nos personnels sont devenus inhumains. Les heures supplémentaires s'accumulent sans compensation réelle. Les repos hebdomadaires sont sacrifiés pour pallier les manques d'effectifs. La fatigue s'installe, profonde, chronique, et dangereuse.

Un agent épuisé est un agent exposé. Exposé aux erreurs, exposé aux violences, exposé aux conséquences des crises qu'il n'a plus les ressources pour anticiper ou gérer. L'**UFAP UNSa Justice** refuse que la résignation de nos personnels soit interprétée comme une acceptation de cette situation. Nos agents tiennent, mais ils ne peuvent pas tenir indéfiniment.

Refonte des rythmes de travail : un protocole dévoyé

Dans le cadre du protocole signé à la suite des événements d'Incarville, une refonte des rythmes de travail a été engagée au sein de notre établissement. L'**UFAP UNSa Justice** avait, dès le départ, formulé des propositions concrètes, ancrées dans la réalité du terrain, portées par des agents qui connaissent leur métier et leurs besoins.

Force est de constater aujourd'hui que c'est le cadre imposé par l'administration qui a prévalu, au détriment des propositions syndicales. Et le bilan est sans appel : le constat que nous avons dressé se révèle exact. Les dysfonctionnements que nous avons anticipés se matérialisent. Certains services connaissent des perturbations organisationnelles graves, directement imputables à des rythmes inadaptés à la réalité opérationnelle de Fleury-Mérogis.

Ces dysfonctionnements ne sont pas anodins : ils mettent à mal la sécurité des agents en poste, compromettent la surveillance effective de la détention, et fragilisent la cohésion des équipes. L'**UFAP UNSa Justice** exige que les propositions des agents, validées par l'expérience du terrain, soient enfin entendues et intégrées dans une révision du cadre actuel.

La mobilisation du 27 avril : un signal que l'administration ne peut ignorer

Le lundi 27 avril dernier, de nombreux agents se sont rassemblés devant les portes de l'établissement pour manifester leur mécontentement. Ce mouvement spontané et massif est le reflet d'un ras-le-bol généralisé. Nos personnels ne manifestent pas par plaisir. Ils le font parce qu'ils n'ont plus d'autre moyen de se faire entendre.

Cette mobilisation doit être lue comme un avertissement clair. Lorsque des agents qui s'investissent chaque jour pour assurer la sécurité d'un des établissements les plus complexes de France en sont réduits à se dresser symboliquement aux portes de leur lieu de travail, c'est que quelque chose de fondamental est rompu. L'**UFAP UNSa Justice** se tient aux côtés de l'ensemble des personnels mobilisés et continuera de porter leurs revendications.

Nos revendications

- Un plan de recrutement urgent et ambitieux pour mettre fin au sous-effectif chronique ;
- La révision immédiate du cadre des rythmes de travail en intégrant les propositions des agents, seules à même de répondre aux besoins réels du terrain ;
- La mise en place de mesures opérationnelles renforcées contre les livraisons de drones ;
- La reconnaissance et la compensation effectives des heures supplémentaires accumulées par nos personnels ;
- Un plan de prévention des risques professionnels ciblant la fatigue chronique et ses conséquences sur la santé et la sécurité des agents ;
- Une concertation loyale et effective avec les organisations syndicales représentatives sur toute évolution organisationnelle de l'établissement.

L'UFAP UNSa Justice ne se satisfera d'aucune réponse dilatoire. La situation au Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis requiert des actes concrets, immédiats et à la hauteur des enjeux. Nous attendons de l'administration qu'elle prenne ses responsabilités lors de cette séance du CSA Local, et qu'elle apporte des réponses précises aux problématiques que nous soulevons.

Nos agents méritent mieux que des promesses non tenues et des réformes imposées sans concertation. Ils méritent des conditions de travail dignes, une organisation adaptée à la réalité du terrain, et une administration qui les respecte comme les professionnels dévoués qu'ils sont.

L'UFAP UNSa Justice restera vigilante et combative pour y parvenir.

Le bureau local